

# La valse des écoles

**Bienne** Les parents savent désormais dans quel établissement leurs petits feront leur rentrée en août. Le directeur adjoint du Département des écoles de la Ville, Emanuel Gogniat, répond aux préoccupations.

**Deborah Balmer**  
Adaptation Donna Leonie Gallagher

Les dés sont jetés. Le 1er avril, certains parents biennois ont reçu une lettre de la Ville de Bienne. Celle-ci leur a indiqué dans quelle école enfantine leurs enfants feront leur rentrée en août prochain. Après avoir postulé pour l'un ou l'autre établissement, chaque année, certains parents sont aux anges, tandis que d'autres ruminent. Emanuel Gogniat, directeur adjoint du Département des écoles de la cité seelandaise, décortique le système d'attribution.

**Emanuel Gogniat, les parents biennois viennent de recevoir la lettre indiquant l'attribution de leur enfant à une école enfantine. Sont-ils généralement satisfaits?**  
La plupart le sont. Cependant, chaque année, une poignée nous appelle pour poser des questions. Parfois, cela leur permet de mieux comprendre pourquoi leur enfant a été attribué à tel ou tel établissement. Et quand ils ne sont pas satisfaits, ils ont toujours la possibilité de déposer une demande pour un changement d'attribution.

**Quelles sont les raisons principales qui poussent certains parents à être déçus?**  
L'un des motifs est qu'ils estiment que l'école est trop éloignée. Une autre raison courante est qu'un frère ou une sœur fréquente déjà un autre établissement. En règle générale, ce sont des critères que nous prenons en compte. Mais ce n'est pas toujours possible.

**Lors de l'attribution, la distance entre le domicile et l'école, ainsi que la mixité des classes, sont prises en compte. Que signifie exactement ce deuxième point?**  
Il s'agit avant tout de veiller à ce que la taille des classes ne varie pas trop d'un quartier à

l'autre. Une classe d'école enfantine comptant entre 16 et 18 enfants devrait également avoir un nombre similaire de filles et de garçons.

**La nationalité est-elle aussi prise en compte?**  
Non, ce n'est pas du tout une thématique.

**De nombreux bâtiments scolaires sont en mauvais état et nécessitent une rénovation urgente. Comment la Ville gère-t-elle ce défi?**  
Il existe un plan pour les cinq écoles enfantines qui doivent être rénovées. Cela s'apparente à une véritable partie de Tetris. La première rénovation concernera l'école francophone du chemin de Cerlier, dont les élèves seront temporairement déplacés au chemin de la Colonie. Pendant cette période, la classe sera acheminée en bus avec les enseignantes et enseignants. Dès leur deuxième année, ils pourront toutefois déjà réintégrer leurs locaux.

**Les écoles à journée continue (EJC), qui sont toujours plus prisées, créent aussi le débat. Pourquoi les parents ne peuvent-ils pas choisir librement l'établissement?**  
C'est avant tout une question d'organisation. Les enfants de cycle 1 sont accompagnés par le personnel des écoles à journée continue entre les deux établissements. Il est donc plus simple que tous les enfants d'un même établissement fréquentent la même EJC. Quant aux élèves dès la 3H, ils doivent pouvoir s'y rendre de manière autonome. Pour eux aussi, il est donc plus logique d'être rattachés à une structure proche de leur école.

**En février, la Ville a annoncé quels enfants seraient admis à la Filière Bilingue (FiBi) après l'été. Beaucoup de parents ont été déçus: la demande dépasse largement le**

**nombre de places.**  
Oui, malheureusement, comme chaque année, nous n'avons que 42 places réparties sur deux classes dans la FiBi, tandis qu'il y a entre 130 et 150 familles qui postulent.

**«Votre enfant est sur liste d'attente», a-t-on écrit à de nombreux parents. Que sont-ils censés faire de cette information?**  
Il convient de rappeler qu'une classe FiBi accueille des enfants germanophones, francophones et allophones. Ils apprennent les langues selon le principe de l'immersion réciproque, c'est-à-dire en étant plongés au quotidien dans une langue différente, afin de l'apprendre de manière naturelle. Cette diversité est donc un critère pour la composition des classes. Quant aux listes d'attente, elles comptent trois catégories, pour chaque groupe de langue maternelle. Si un francophone quitte la FiBi parce que sa famille déménage, un autre francophone sera intégré si les parents le souhaitent toujours. Cela peut concerner la première année d'école enfantine, ou même seulement la 8H.

**Même en 8H, des enfants peuvent encore être intégrés au cursus?**  
Oui, mais plus l'intégration est tardive, moins l'intérêt des parents est grand. Quant aux enfants, à cet âge, ils préfèrent généralement rester dans l'école où se trouvent leurs amis. Si l'intérêt disparaît, l'enfant est alors retiré de la liste d'attente.

**Quel groupe a les meilleures chances d'être accepté?**  
C'est assez équitable. Chaque classe accueille six enfants germanophones, six enfants francophones et neuf enfants allophones. Auparavant, il y avait sept enfants de chaque groupe. Nous avons modifié ce ratio pour mieux refléter la réalité de la ville de Bienne. C'est pour-



Emanuel Gogniat, dans son bureau au douzième étage du Palais des Congrès de Bienne.

**”**  
**L'école ne se limite pas aux cours: c'est aussi à ce moment qu'on crée des amitiés, et qu'on se retrouve ensuite pour jouer dans le quartier.**

quoi il est possible qu'un enfant francophone soit sur liste d'attente, même s'il habite plus près de l'école qu'un enfant non francophone qui a été accepté.

**Tout le monde vit dans la même ville. Ne serait-il pas plus équitable de tirer au sort plutôt que de se baser sur la distance? Chacun aurait ainsi les mêmes chances.**  
On peut voir les choses ainsi. Mais je pense qu'une école, FiBi ou non, fait partie de la vie de quartier. Je ne connais pas les raisons exactes des critères fixés il y a 15 ans, mais je pense qu'il est important qu'un enfant aille à l'école dans son quartier. Un tirage au sort pourrait envoyer des enfants de Mâche ou du Champ-du-Moulin à la FiBi, ce qui poserait sans doute des problèmes. D'ailleurs, l'école ne se limite pas aux cours: c'est aussi à ce moment qu'on crée des amitiés, et qu'on se retrouve ensuite pour jouer dans le quartier.

**Il y a quelques années, il avait été question d'étendre l'offre de l'école bilingue à d'autres zones. Où en est cette idée?**  
Il est vrai que des démarches sont en cours à ce sujet. Actuellement, la FiBi fonctionne encore comme un projet pilote. Nous avons une autorisation du Canton jusqu'en juillet 2027. D'ici là, les autorités doivent clarifier quelles lois doivent être modifiées pour que ce modèle puisse être proposé de manière étendue. Par ailleurs, en tant que Ville, nous devons aussi nous positionner quant à une intention d'élargir l'offre. Pour l'instant, nous estimons que pédagogiquement, cela fonctionne bien. Mais l'extension doit encore être examinée.

**C'est-à-dire?**  
C'est un projet à long terme, encore en phase d'analyse. En 2019, le concept a été profondément revu: au lieu de suivre les programmes romand et alémanique séparément, les